



GPEC | Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
GPEPP | Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et Parcours Professionnels
Enfin...

Force Ouvrière n'a pas cessé, lors de toutes les rencontres avec la Direction de france•tv, de revendiquer l'ouverture **d'une vraie négociation** en vue d'un accord GPEC/GPEPP. [Sur la base des textes de loi.](#)

C'est chose faite ce jour, 31 janvier 2020, avec l'ouverture des négociations.

Force Ouvrière a toujours demandé que cette négociation GPEC se négocie avec comme préalable l'Humain au cœur de nos préoccupations, c'est-à-dire les femmes et les hommes qui chaque jour donnent le meilleur d'eux-mêmes pour faire de france•tv une entreprise de Service Public, au service de ses publics - téléspectateurs et de ses auditeurs en Outre-mer.

Nous souhaitons que l'impact des évolutions technologiques puissent être une chance pour chacune et chacun des salariés de s'inscrire dans une trajectoire de vie professionnelle choisie et non contrainte.

Que ce soit une réelle opportunité pour l'entreprise france•tv de permettre une évolution des métiers, des pratiques et des organisations respectueuses des salariés et de leurs aspirations.

Que cette GEPC/GPEPP soit finalement la possibilité, tant pour les salariés que pour france•tv, de se retrouver autour d'un projet commun de développement dans le respect mutuel.

Force Ouvrière veillera à ce que personne ne soit laissé au bord de la route, car nous sommes

persuadés que toutes et tous ensemble nous savons construire une culture d'entreprise renouvelée et ainsi pouvoir affronter les défis de demain : technologiques, économiques, organisationnels et éditoriaux.

Force Ouvrière veillera à une juste rétribution des salariés afin que les efforts d'adaptation et/ou de reconversion de tout un chacun soient récompensés.

Force Ouvrière réaffirme ici sa revendication d'ouvrir au plus vite une négociation sur la prime d'intéressement.

Force Ouvrière veillera tout au long de la négociation au respect de celles et ceux qui ne seront pas directement concernés par la transformation, mais qui contribueront forcément dans le collectif pour que france•tv continue sa mission de Service Public.

Nous demandons de commencer ces négociations par :

- le volet formation, reconversion,
- le CPF (Compte Personnel de Formation),
- les modalités qui permettront aux salariés de france•tv d'évoluer dans l'entreprise, tout en maintenant leur salaire sans déboursier des frais pédagogiques supplémentaires.

Force Ouvrière sera votre relais, efficace, utile, pragmatique pour défendre les intérêts de tous les salariés femmes et hommes confondus, sans aucune discrimination pour quelques motifs que ce soit, de notre belle entreprise france•tv.

Paris, le 31 janvier 2020